

EXPERT À L'ÉCOUTE

DR CLÉMENT
GLELÈ KAKAÏ

BONNE PRATIQUE

LE PORT ADÉQUAT
DU MASQUE

2194

CAS CONFIRMÉS

AU BÉNIN



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ - OMS

Bureau de Pays OMS- Bénin

Avenue CENSAD - Les Cocotiers
01 BP 918 Cotonou
Tél : (+229) 21 30 19 07
Web: www.afro.who.int/

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Dr HAROUNA DJINGAREY, Mamoudou
Représentant Résident Ad Intérim

REDACTEUR EN CHEF

AGOSSOU, François
Chargé de Promotion de la Santé

REDACTRICE EN CHEF DÉLÉGUÉE

AKOMATSRI, Djifa
VNU Chargée de communication

CHARGÉ DU REPORTING

AHASSA Eric
Consultant communication CREC

CONSEILLERS À LA RÉDACTION

Dr BEDIE -KOSSOU, Sonia
Conseillère DPC Chargée de la Lutte contre la Maladie

Dr GLELE KAKAÏ, Clément,
Conseiller IHM, Chargé des Urgences Sanitaires

RÉDACTEURS

Dr DIARRA, Adama Sériba
Dr MARA, Mamadi 2
Dr Cissé Djéné

Dr Raoul SAÏZONOU,
*Conseiller Maladies Non Transmissibles (MNT) et Maladies
Tropicales Négligées (NTD)*

CONSEILLÉ AUX TIC

DANSOU, Epiphane



Organisation
mondiale de la Santé

Bénin



SOMMAIRE



ACTUALITÉ

L'OMS RENFORCE
SA LIGNE DE
DEFENSE

08

15

EXPERT À L'ÉCOUTE

DR CLÉMENT
GLÉLÈ KAKAÏ

BONNE PRATIQUE

LE PORT
ADÉQUAT DU
MASQUE

18



CHIFFRES CLÉS

MISE À JOUR DU 24 AU 31 AOÛT 2020



BÉNIN

7063

Cas suspects
(total)

2194

Cas
confirmés

1793

Cas guéris

40

Décès



NIGÉRIA

51905

Cas confirmés
(Total)

99

Décès
(Cumulés)



BURKINA FASO

1172

Cas confirmés (Total)

69

Décès
(Cumulés)



NIGER

1297

Cas confirmés (Total)

55

Décès (Cumulés)



TOGO

1212

Cas confirmés
(Total)

27

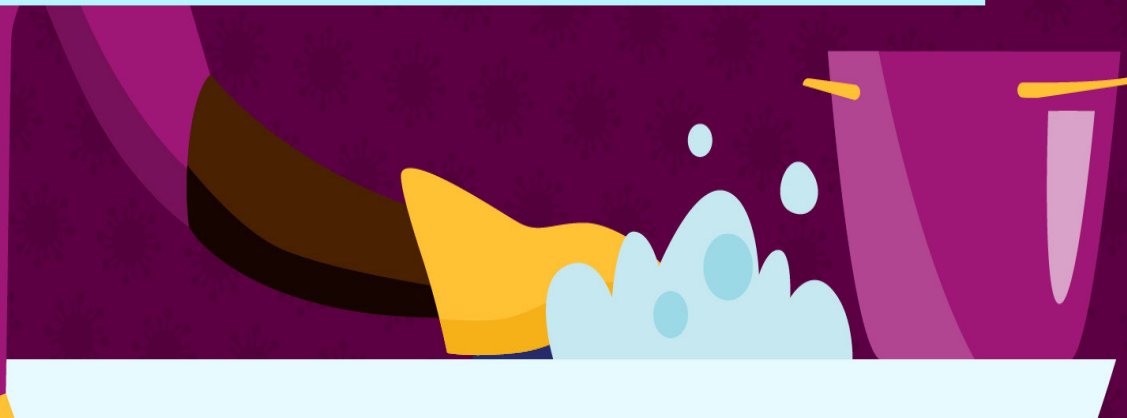
Décès
(Cumulés)



World Health
Organization

REGIONAL OFFICE FOR
Africa

COMMENT PROTÉGER LES AUTRES DU COVID-19 ?



**Nettoyez régulièrement
les surfaces et les objets
avec un désinfectant.**

Contactez vos autorités nationales si vous pensez avoir contracté le COVID-19. Restez chez vous et évitez tout contact étroit avec les autres, reposez-vous et restez hydraté.

L'OMS renforce sa ligne de défense

Débutée le 06 août 2020, la session de formation des agents d'entretiens et de sécurité des Nations unies a connu son apothéose le vendredi 21 août 2020.

Le Représentant a.i. de l'OMS, le Dr M. H. Djingarey a profité de la dernière session de formation pour rappeler les bonnes pratiques aux participants et les a invité à être des relais de sensibilisation dans leurs familles respectives et entourage.

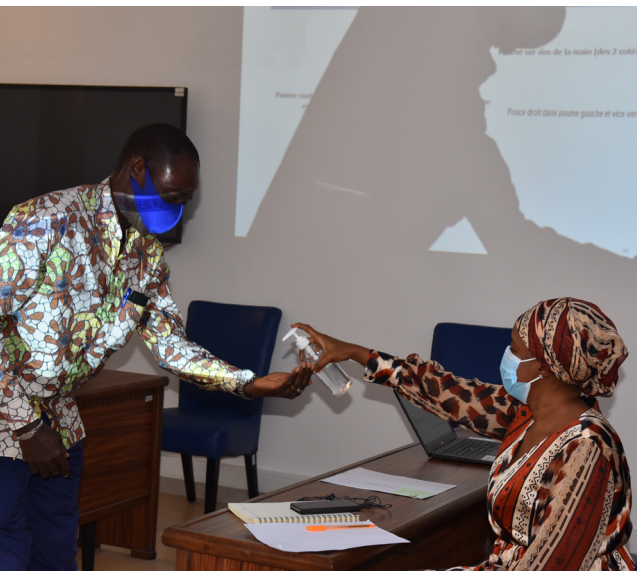
Pour rappel, 250 agents de sécurité et d'entretien des Nations unies ont été formés et sensibilisés sur les généralités et le mode de transmission de la COVID-19



Dr MARA Mamadi 2 (Consultant PCI- OMS) en séance de formation des agents d'entretien sur la préparation de l'eau chlorée



Les agents d'entretien en séance de formation sur le port adéquat des Equipements de Protection Individuelle (EPI)



Dr CISSÉ Djéné (Epidémiologiste-OMS) en séance de formation sur le lavage des mains



Les agents d'entretien en séance de formation sur le port adéquat des Equipements de Protection Individuelle (EPI)



Un agent de sécurité du système de sécurité du Système des Nations Unies lors de la formation



Le Représentant Résident ad intérim de l'OMS, le Dr M. H. Djingarey s'adressant aux participants lors de la cérémonie de clôture de la formation

L'OMS soutient CK Consulting pour une campagne de sensibilisation sur le port du masque

Les membres de l'Unité Promotion de la santé ont participé à une conférence virtuelle avec le cabinet CK Consulting sur le projet « Port adéquat du masque dans le cadre de la communication de risques et l'engagement communautaire ».

Les discussions engagées après la présentation faite par Mme Chatelet Karen MITHOUN, Responsable du projet, ont abouti aux recommandations suivantes :

- Adapter et intégrer le projet au Plan national de communication de risques et d'Engagement communautaire
- Etablir un cadre logique qui inclus tous les détails permettant de mieux quantifier le projet

Une autre rencontre est prévue à une date ultérieure pour reprendre les discussions relatives aux appuis technique et financier sollicités auprès de l'Organisation mondiale de la santé et des autres partenaires.

Actualités des autres piliers de l'Incident Management System Team engagés dans la réponse à la COVID-19

Les différents piliers de l'Incident MST du Bureau pays de l'OMS au Bénin ont mené diverses activités et apporté leur appui technique à divers niveaux à travers:

- Participation du WR a.i à la réunion virtuelle de coordination nationale de la riposte à COVID-19 des mardis ;
- Tenue de la réunion virtuelle hebdomadaire des PTFs sur la gestion de la COVID-19 présidée par le WR;
- Sensibilisation des populations sur les mesures de prévention de l'infection à COVID-19 par les consultants polio sur le terrain ;
- Reportage photographique et publication d'un article illustré sur la formation des agents de sécurité et d'entretien des agences de Nations Unies
- Rédaction d'un article sur la formation des agents de sécurité et d'entretien du système des Nations unies sur la COVID-19 destiné au Bulletin « Le Trait d'Union » transmis par l'équipe de la communication
- Elaboration du synopsis d'un mini vidéo sur le port adéquat du masque de protection par le Staff par l'équipe de la Communication
- Actualisation du compte Facebook de l'OMS sur la COVID-19 en cours par l'équipe de la Communication
- Formation virtuelle sur l'utilisation et la maîtrise des outils de travail dans le système GSM par le ICT Manager

#coronavirus
#combatcovid19
#workplace

PRÉCAUTIONS À PRENDRE CONCERNANT LA DISTANCIATION PHYSIQUE

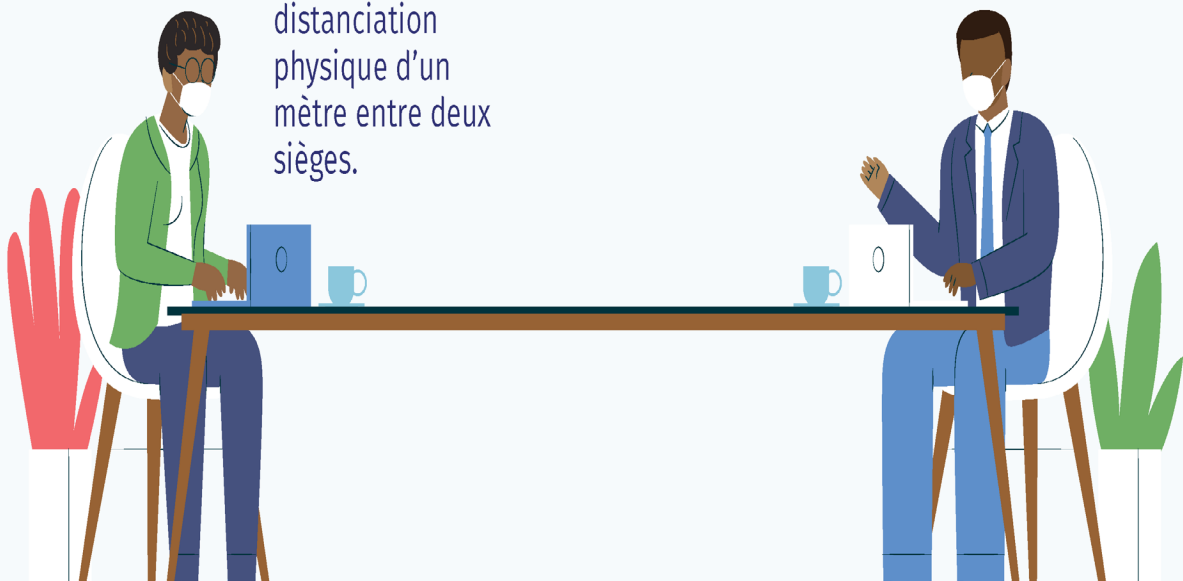
Planifiez et identifiez les employés qui doivent venir travailler tandis que les autres peuvent continuer à travailler depuis leurs domiciles.

Réorganisez les sièges au niveau des postes de travail, dans les cantines et dans les lieux communs, pour que les gens puissent s'asseoir dos à dos ou côté à côté, en appliquant la distanciation physique d'un mètre entre deux sièges.

Mettez en place ou renforcez les dispositifs de travail par roulement ou en petite équipe, encouragez le télétravail.

Réduisez au minimum le besoin d'organiser des réunions en présentiel et privilégiez les téléconférences.

Reportez ou suspendez les événements et les rassemblements sociaux sur le lieu de travail.



EN PREMIÈRE LIGNE



Allokpé Houénoukpo Fidèle

Agent d'entretien à l'OMS

ALLOKPE HOUENOUKPO Fidèle fait partie de la centaine d'agents d'entretien formé par l'OMS sur les mesures de prévention au nombre desquelles la désinfection des surfaces au sein des locaux du Système des Nations Unies.

« Cette formation m'a conscientisé sur les risques réels de transmission liés à la COVID-19, les méthodes de désinfection et de décontamination des surfaces en milieu professionnel afin de limiter la transmission du virus au sein des locaux de l'OMS » explique Fidèle.

En effet, depuis cette formation, il a adopté une nouvelle routine et observe à la lettre le protocole de désinfection et de nettoyage

des surfaces préconisé par l'OMS au sein du lieu de travail.

« Chaque matin, lorsque j'arrive dans les locaux de l'OMS je me lave les mains avant d'enfiler les équipements de protection individuelle à savoir une blouse de travail au préalable désinfecté, un masque médical, des gants de ménages imperméables et stérilisés de même que des bottes » décrit-il.

Muni d'un seau contenant de l'eau d'une concentration à 0, 5 % en chlore d'un essuie-tout propre et d'un stock de gel hydro-alcoolique, Fidèle fait le tour des bureaux pour en assurer le nettoyage et l'entretien tout en respectant les mesures de distanciation sociale.

« En premier, je nettoie à l'aide d'une serviette propre imbibée d'eau chlorée les surfaces au sein des espaces de travail avant

d'appliquer la solution hydro-alcoolique sur toute l'étendue des surfaces et en dernier j'essuie toute trace de produit à l'aide d'un linge propre » explique-t-il tout en s'activant.

Fidèle accorde également une attention particulière aux surfaces susceptibles d'être contaminées notamment les poignées de porte, les accoudoirs de chaise, les tables, interrupteurs de lumière, manettes de contrôle

d'équipements électroniques, robinets d'eau, boutons d'ascenseur, rampes d'escalier ainsi que les zones à forte circulation que sont les salles de réunions, les toilettes, etc. Cette routine au sein des locaux de l'OMS, est effectuée au moins deux fois par jour.

Selon lui, le personnel de l'OMS étant au front de la riposte à la COVID-19, Il est du devoir des agents d'entretien de veiller

à la propreté et à la réduction des risques de contamination au sein de l'espace de travail. «Nous devons faire de notre mieux pour garantir un espace sain afin de préserver la santé du personnel et assurer la continuité des services aux populations affectées ou à risque. J'invite les autres agents d'entretien à faire comme moi car nous sommes la première barrière contre la COVID-19» conclut-il.



**Nous les agents d'entretien,
devons garantir un espace
de travail sain**







EXPERT À L'ÉCOUTE

Dr Clément GLÈLÈ KAKAÏ, Incident Manager COVID-19, OMS BENIN

Quelles sont les principales activités de l'OMS et activités en cours dans le cadre de la réponse à la pandémie COVID-19 au Bénin ?

L'Organisation mondiale de la Santé coordonne plusieurs activités telles que l'appui technique au ministère de la Santé, la mobilisation des ressources matérielles et financières, la participation aux différentes réunions de coordination au ministère de la Santé et avec les partenaires.

Il faut noter que le Représentant résident de l'OMS est le chef de file des partenaires et nous contribuons à cette coordination afin de mettre en synergie toutes nos interventions.

Que faites-vous concrètement en votre qualité d'Incident Manager ?

En ma qualité d'Incident Manager COVID-19 au sein du bureau pays, je coordonne les interventions des conseillers membre de l'équipe de réponse. Nous avons également une réunion périodique hebdomadaire avec le Bureau régional de l'Organisation mondiale de la Santé

pour l'Afrique et nous faisons l'analyse de la situation, identifions les gaps, faisons des propositions pour des réorientations.

En quoi consiste l'appui technique et logistique de l'OMS au ministère de la Santé ?

L'OMS apporte son appui technique au Ministère en participant à l'élaboration des différentes directives nationales en matière de surveillance épidémiologique, surveillance communautaire COVID-19 et de procédures opérationnelles standardisées pour chaque type d'intervention.

L'appui de l'OMS est continu et se poursuit d'ailleurs par la mise à disposition des ressources humaines, que ce soit dans le domaine de la prise en charge clinique, la surveillance épidémiologique et communautaire, la prévention et le contrôle de l'infection, la communication sur les risques et l'engagement communautaire.



EXPERT À L'ÉCOUTE

Quels sont les défis et les stratégies mises en œuvre pour pallier ces difficultés?

Nous avons eu à faire face à plusieurs défis surtout avec la transmission communautaire de cas. La priorité est donnée à la surveillance communautaire, à la communication sur les risques et l'engagement communautaire.

Par ailleurs, il y a eu la mise en place d'un dispositif décentralisé de 84 centres de tri et de dépistage et des équipes d'intervention rapide dans toutes les

zones sanitaires dans tout le pays permettant aux populations de se faire dépister et de se faire prendre en charge.

L'OMS, les agences des Nations Unies et les partenaires forment une équipe intégrée au Comité national de crise sanitaire du ministère pour appuyer ses différentes commissions afin d'amener les communautés à adopter les mesures barrières et vaincre la pandémie de la COVID-19.



L'Incident Manager COVID-19 en supervision d'une séance de formation pratique des agents de sécurité des agences des Nations Unies

La meilleure façon de se protéger contre le COVID-19 est d'appliquer **LES 5 MESURES:**

LAVEZ-LES FRÉQUEMMENT



COUVREZ-VOUS LE VISAGE AVEC LE COUDE LORSQUE VOUS ÉTERNUEZ OU TOUSSEZ



NE TOUCHEZ PAS VOTRE VISAGE



GARDEZ UNE DISTANCE DE SÉCURITÉ LES UNS DES AUTRES



RESTEZ CHEZ VOUS ET SOYEZ EN SÉCURITÉ



Organisation
mondiale de la Santé
BUREAU RÉGIONAL DE L'**Afrique**

B ONNE PRATIQUE

Le port du masque s'inscrit dans le cadre d'un ensemble de mesures anti-infectieuses propres à limiter la propagation de certaines affections respiratoires virales, dont la COVID-19 fait partie. Il peut permettre aussi bien à des sujets en bonne santé de se protéger (en cas de contact avec une personne infectée) qu'à des sujets porteurs de virus de ne pas les transmettre (lutte à la source).

Les types de masques utilisés contre la propagation de la COVID-19 ?

Il existe trois (03) types de masques qui sont recommandés par l'OMS pour se protéger de toute contamination à la COVID-19.

- Masques médicaux (appelés aussi masques chirurgicaux) : qui se composent d'au moins trois couches de matières synthétiques non tissées et sont garnis de couches de filtration intercalées au milieu. Ces masques existent en différentes épaisseurs, sont plus ou moins résistants aux liquides et ont deux niveaux de filtration. Ils réduisent le transfert de gouttelettes respiratoires de l'utilisateur vers d'autres personnes et dans l'environnement. Ils permettent également d'éviter la transmission du virus au porteur.
- Masques de protection respiratoire (filtrants) de différents niveaux de performance, comme les FFP2, FFP3, N95 ou N99 : spécialement conçus pour les soignants qui prennent en charge des malades de la COVID-19 dans les établissements et les endroits où ils effectuent des actes médicaux générant des aérosols. Il est recommandé un test d'utilisation afin de vérifier que le masque de protection respiratoire soit de la bonne taille.
- Masques non médicaux (aussi appelés masques en tissu, masques faits maison, masques artisanaux) : qui peuvent servir d'obstacle évitant au porteur de transmettre le virus. On peut les acheter dans le commerce ou les fabriquer soi-même et, contrairement aux masques médicaux, ils ne sont généralement pas normalisés. Il existe de nombreux types de masque en tissu. Ils doivent couvrir le nez, la bouche et le menton, s'attacher avec des élastiques ou des lanières, comporter plusieurs couches et être lavables et réutilisables.

Le masque, seul, ne suffit pas !

Il est primordial de noter qu'à lui seul, le port d'un masque en tissu n'offre pas une protection suffisante. Il faut garder une distance d'au moins un mètre avec les autres personnes, se laver fréquemment les mains et éviter de se toucher le visage et de toucher le masque.

UTILISER UN MASQUE MÉDICAL EN TOUTE SÉCURITÉ

À faire →



Souvenez-vous que les masques ne vous protégeront pas à eux seuls de la COVID-19. Gardez au moins 1 mètre de distance avec les autres et lavez-vous régulièrement et soigneusement les mains, même quand vous portez un masque.

UTILISER UN MASQUE MÉDICAL EN TOUTE SÉCURITÉ

À ne pas faire →



Souvenez-vous que les masques ne vous protégeront pas à eux seuls de la COVID-19. Gardez au moins 1 mètre de distance avec les autres et lavez-vous régulièrement et soigneusement les mains, même quand vous portez un masque.

COMMENT PORTER UN MASQUE NON MÉDICAL EN TISSU EN TOUTE SÉCURITÉ

À FAIRE →



Un masque en tissu permet de protéger les personnes autour de vous. Pour votre propre protection et afin d'éviter de propager la COVID-19, gardez au moins un mètre de distance avec les autres personnes, lavez-vous les mains fréquemment et soigneusement et évitez de vous toucher le visage ou de toucher le masque.

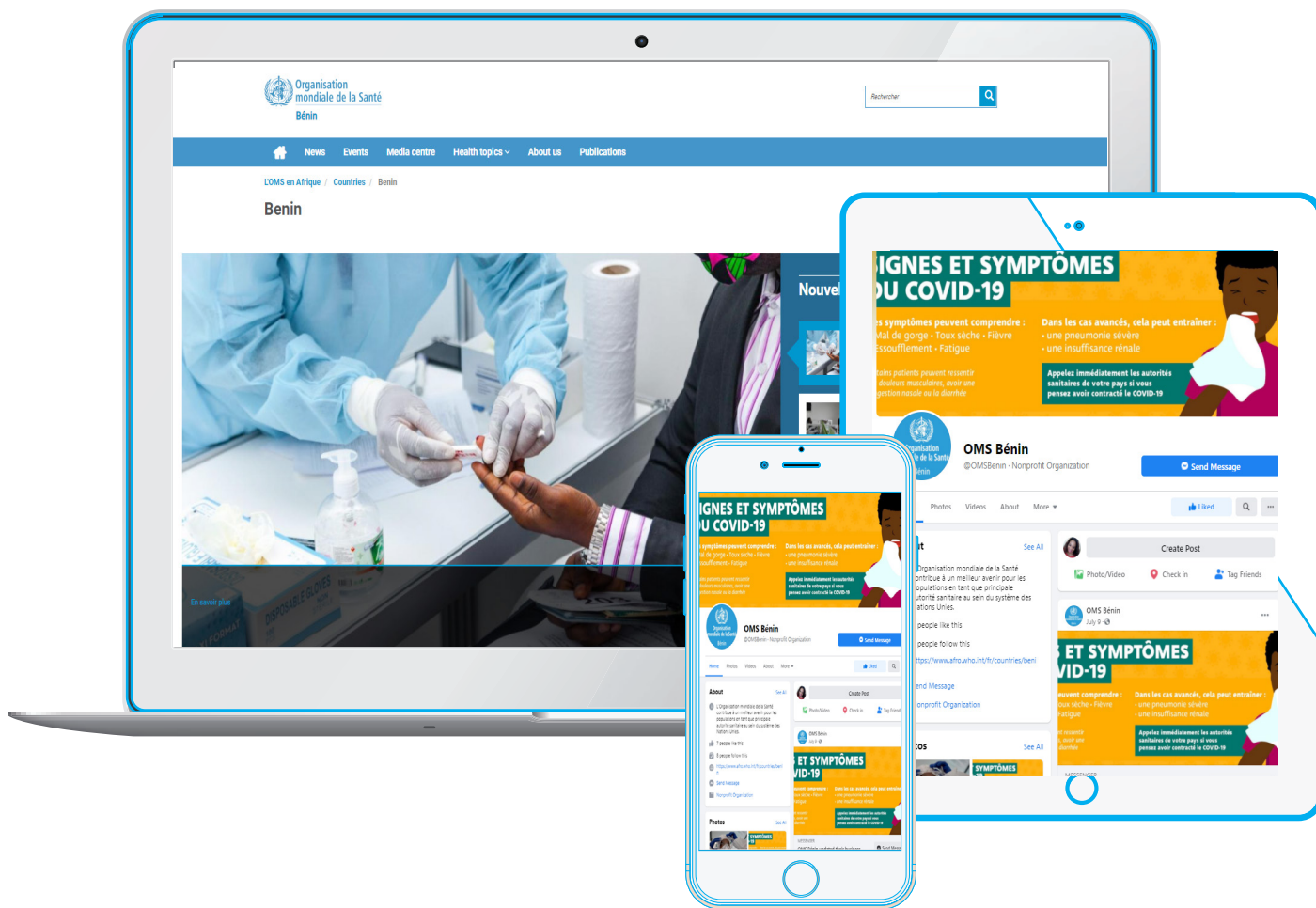
COMMENT PORTER UN MASQUE NON MÉDICAL EN TISSU EN TOUTE SÉCURITÉ

À NE PAS FAIRE →



Un masque en tissu permet de protéger les personnes autour de vous. Pour votre propre protection et afin d'éviter de propager la COVID-19, gardez au moins un mètre de distance avec les autres personnes, lavez-vous les mains fréquemment et soigneusement et évitez de vous toucher le visage ou de toucher le masque.

SUIVEZ L'OMS-BÉNIN SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



WWW.AFRO.WHO.INT/FR/COUNTRIES/BENIN



OMS BENIN



OMS_BENIN



**Organisation
mondiale de la Santé**

Bénin